



REFUSONS L'AUSTÉRITÉ !

Salarié·e·s de l'éducation, ensemble

LUTTONS POUR DES MOYENS À LA HAUTEUR DES BESOINS !



Macron et Blanquer accélèrent les attaques avec la réforme du lycée et la réforme de l'enseignement professionnel. L'objectif est toujours le même: supprimer des postes, licencier des salariés non titulaires ou les précariser encore plus, fermer des classes, sélectionner les jeunes, attaquer les statuts et les conditions de travail, déréglementer. Les conséquences sur le terrain sont terribles : des salles de classe parfois bondées, des AVS/AESH non affectés et dans une grande précarité, des collègues qui ferment (3 en REP+ en 2 ans dans l'académie), des dispositifs FLS-SEGPA-ULIS-MLDS avec des moyens totalement insuffisants pour aider les plus en difficultés et les jeunes migrants, une souffrance au travail galopante accentuée par des méthodes de management de plus en plus agressives. Et tout ça pour un salaire toujours gelé !



IMPOSONS une autre redistribution des richesses !

Les riches ne connaissent pas l'austérité !

Ils reçoivent tous les ans 9 milliards de cadeaux fiscaux et en même temps la politique anti-sociale se poursuit contre tous les salariés, les jeunes, les chômeurs, les retraités et les plus précaires. La casse du système de retraite se prépare! L'austérité touche tous les services publics et L'Education Nationale en fait aussi les frais! La CGT éduc'action cherche à construire un fort mouvement de grève «Tous ensemble» pour gagner sur nos propres revendications et mettre un coup d'arrêt à la politique du gouvernement Macron-Philippe!

OPPOSONS NOUS à la politique de Macron !

Voter massivement CGT éduc'action aux élections professionnelles renforcera le pouvoir des syndicats combattifs contre la politique de Macron qui veut affaiblir notre représentativité en s'attaquant au CHSCT et aux commissions paritaires.

Un syndicat qui se bat

2014 : la CGT Éduc'action prend une part importante de la lutte pour l'éducation prioritaire !

2016 : la CGT Éduc'action attaque en justice l'Inspection Académique 76 qui refuse de protéger ses personnels contre la souffrance au travail au CHSCT 76

2017 : la CGT Éduc'action est à l'initiative avec SUD d'un appel à la grève 1° et 2° degré contre les fermetures de classes.

2018 : la CGT Éduc'action est à l'initiative de la mobilisation des AESH pour leur affectation

Votez CGT éduc'action

Elisons des ÉLUS DU TERRAIN qui amènent la réalité dans des instances parfois très techniques !

En CAP, les élus CGT défendent pied à pied les salariés pour que leurs droits en terme de mutation, de promotion, d'accident de carrière, de santé... soient respectés. Face aux menaces sur le paritarisme, ils se battent pour pouvoir vérifier et influencer sur les décisions finales.

Notre présence dans les comités techniques ou d'hygiène et de sécurité permet d'informer au plus vite des suppressions de postes, des fermetures de classes, de filières, des dégradations des conditions de travail. Contre ces attaques, la lutte locale est vitale et les élus CGT les relaient et les soutiennent pour renforcer la pression sur les services académiques.

Loi travail, retraite, gel des salaires - rythmes scolaires, éducation prioritaire, réforme du collège, du lycée, de l'enseignement professionnel, sélection à l'université... la CGT a combattu par la grève tous les projets régressifs !

RESF Choisir un syndicat **ENGAGÉ** qui aide les lycéens, les jeunes, les enfants, et les parents sans papiers !

Vu, les candidat.e.s

LA CGT, UN SYNDICAT INTERPRO POUR ÊTRE AVEC TOU-TE-S LES SALARIÉ-E-S !



Salarié·e·s de l'éducation, ensemble LUTTONS POUR NOS REVENDICATIONS !



DES MOYENS HUMAINS

- des maxima de 15 élèves en éducation prioritaire et de 20 hors éducation prioritaire.
- Un plan de recrutement de 80 000 personnels enseignants titulaires
- La création d'au moins 1700 postes d'administratifs
- Au moins 1 infirmier-e, 1 assistant-e-social-e, un psychologue par établissement et par école
- Des emplois titulaires AESH suffisants pour répondre aux notifications MDPH

DÉFENDONS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC !

- Un maxima de 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP et des moyens pour dédoubler les classes
- Maintien des volumes horaires d'enseignements disciplinaires et professionnels.
- Pas de mixage des publics dans les classes
- Le classement des LP en éducation prioritaire

NON À LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !

DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Non aux méthodes de management agressif
- Fin des grands groupes scolaires où la violence est multipliée. Aucune fermeture de collège
- Une réelle politique de prévention de la souffrance au travail par des CHSCT que les services académiques laissent fonctionner.
- Une réduction du temps de travail et des tâches multiples qui sont imposées.
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et contre toute forme de harcèlement.
- Maintien du paritarisme.

AUGMENTATION DES SALAIRES DÉFENDONS NOS STATUTS

- Début des grilles à 1800 euros net pour tous les personnels, et revalorisation immédiate de 400 euros
- Définition hebdomadaire du temps de travail sans HSA obligatoires.
- Abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite (Rifseep, PPCR)
- Suppression du délai de carence pour les arrêts maladie

METTONS FIN À LA PRÉCARITÉ.

- la création d'un véritable emploi statutaire pour les missions d'AESH.
- Un renouvellement automatique et sans entretien individuel pour les Aed, les AP.
- La réduction des horaires de travail pour les Aed et les AP, sans diminution de salaire
- La titularisation sans condition de tous les personnels précaires (AVS/AESH, contractuels, administratifs...)

POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE !

- Des classes dédoublées à TOUS les niveaux de l'éducation prioritaire
- Une réintégration des écoles, collèges et lycées qui ont été sortis de l'éducation prioritaire en 2014, et de nouvelles entrées selon des critères objectifs
- Des moyens supplémentaires pour les dispositifs d'aide (RASED, SEGPA, ULIS, FLS)
- Aucune sélection à l'université, et la création en nombre suffisant de places dans le supérieur.

LE MAINTIEN DE DEUX ACADÉMIES !

La fusion des académies se fait pour supprimer des postes. Les personnels administratifs vont en faire les frais dès 2019. Pour les personnels en lycée et collège ce sera en 2022 !

**AUCUNE MUTATION FORCÉE,
AUCUNE FUSION DE FILIÈRES ET DE FORMATIONS !**

LA CGT, UN SYNDICAT INTERPRO POUR ÊTRE AVEC TOU-TE-S LES SALARIÉ-E-S !